
Adresse de la commune de Poillat (Ain) qui félicite la Convention du décret du 18 floréal et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 25 messidor an II (13 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Adresse de la commune de Poillat (Ain) qui félicite la Convention du décret du 18 floréal et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 25 messidor an II (13 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 111;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23524_t1_0111_0000_2

Fichier pdf généré le 21/07/2021

Séance du 25 Messidor An II

(Dimanche 13 juillet 1794)

Présidence de LOUIS (du Bas-Rhin)

La séance est ouverte par la lecture de la correspondance.

I

La commune de Polliat, département de l'Ain, félicite la Convention nationale du décret du 18 Floréal, et l'invite à rester à son poste (1)

[Polliat, 14 mess. II] (2).

« Graces vous soient rendues, citoyens représentants, pour votre décret solennel, par lequel, au nom du Peuple français, vous reconnoissez l'existence de l'être suprême et l'immortalité de l'ame, que de consolation vous avez répandu dans nos ames pures, mais faibles, qui a peine dégagées de leurs préjugés superstitieux, étoient vivement affectées d'une désolante doctrine prêchée par une secte scélérate qui vouloit nous entraîner à notre perte par l'immoralité; que de malheurs vous avez prévenu en livrant à la justice nationale les principaux chefs de cette conspiration antidiwine et contrerévolutionnaire; que de bonheur et de tranquillité vous promettez à la république en poursuivant sans relâche les nombreux agents de la horde de scélérats coalisés contre notre liberté! Que votre sollicitude paternelle ne cesse de les surveiller, ils sont bien loin de se croire vaincus, leur rage n'est qu'un instant assoupie, préservez-nous du réveil!

En suivant l'ordre des fêtes nationales décrétées le 18 floréal, nous avons célébré avec enthousiasme décence et dignité la fête à l'être suprême et à la nature et successivement la fête du genre humain et la fête au Peuple français.

Nous nous proposons de célébrer decadi prochain la fête aux bienfaiteurs de l'humanité, vous n'y serez pas oubliés, sages et vertueux Représentants, nos Pères, nos amis, quels sont les Bienfaiteurs de l'humanité, qui, plus que vous, aient droit à notre reconnaissance, ne nous avez-vous pas affranchi de

touttes espees de tyrannies! ne nous avez-vous pas délivré des Rois et des Prêtres, fleau de l'humanité! n'avez-vous pas fondé la liberté et l'égalité par des loix sages et bienfaisantes! avez-vous cessé un instant de vous occuper de notre bonheur malgré les trahisons, les complots et les conjurations ourdies dans votre sein, malgré les poignards dirigés contre vous par nos ennemis communs, par les ennemis de l'humanité, n'avez-vous pas pris les mesures les plus sages pour conduire nos amis à la victoire, pour régénérer la morale publique! n'avez-vous pas mis à l'ordre du jour la justice, la probité et la vertu, n'avez-vous pas organisé des institutions qui sans cesse rappellent les hommes à leurs devoirs et leur fournissent les moyens de les mettre en pratique! ne méritez-vous pas par tant de bienfaits une reconnaissance sans borne et le 1^{er} rang parmi tous les grands hommes de quelque tems et de quelque pays que ce soit, qui, en la sauvant, ont bien mérité de leur Patrie!

Citoyens représentants

Nous célébrerons cette fête, juste tribut de la reconnaissance publique, sous les auspices de l'être suprême; elle s'ouvrira par une invocation à sa puissance afin qu'il continue à vous couvrir de son égide celeste, à seconder votre zèle, votre courage, et qu'il vous donne la force d'achever votre sublime ouvrage.

Et elle finira par un hommage à sa bonté, nous élèverons des mains innocentes vers le maître du tems, il ne veillera pas en vain sur nos destinées; oui, nous serons heureux malgré les tyrans qui veulent s'approprier sa grandeur et qu'il saura punir de leur audace, et malgré les intrigants et les traitres qui, tôt ou tard, expieront leurs forfaits.

Vive la République, vive la Montagne ».

NADIX (*off. mun.*), RICAL, DUCHET, NADIX aîné,
MARTINET.

2

Le conseil-général et la société populaire de Bernay (1) envoient la relation des fêtes célé-

(1) P.V., XLI, 216.

(2) C 310, pl. 1210, p. 14.

(1) Eure.